Les
Faits les plus horribles
de l'Histoire

PAR

HENRI MORGENTHAU

Ancien Ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople.

IMPRIMERIE M. FLINIKOWSKI

216, BOULEVARD RASPAIL

PARIS

1918



Henri MORGENTHAU

Ancien Ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople.

Les
Faits les plus horribles
de l'Histoire

PAR

HENRI MORGENTHAU

Ancien Ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople.

IMPRIMERIE M. FLINIKOWSKI

216, BOULEVARD RASPAIL

PARIS

—

1918

Les pages qui suivent sont la traduction d'un article que M. Henri Morgenthau, ancien Ambassadeur des États-Unis à Constantinople, a publié dans le numéro de mars 1918 de la revue américaine THE RED CROSS MAGAZINE.

Les faits les plus horribles de l'histoire

Peu de nations ont souffert autant que l'Arménie. Les atrocités dont elle a été victime ont été si terribles et si continues que le nom même d'Arménie est devenu pour la plupart d'entre nous le synonyme de martyre. Ses souffrances dans le présent cataclysme ont dépassé toutes celles relatées dans l'Histoire du monde. Aucune des plus effroyables horreurs qui ont été perpétrées dans les diverses zones de la guerre actuelle ne peut être comparée avec celles qui furent le lot tragique des Arméniens. Mon but est d'exposer dans cet article la question arménienne et de brièvement établir les raisons pour lesquelles le gouvernement turc actuel a eu le dessein d'anéantir cette nation pacifique, industrieuse, inoffensive et intelligente, et de faire connaître la méthode adoptée par les autorités ottomanes pour leur œuvre d'extermination.

Quoique privés de leur indépendance politique, les Arméniens ne furent jamais absorbés par leurs conquérants turcs. Ils restèrent toujours attachés avec ténacité à leurs traditions de race, à leur religion, à leur langue et à

Au printemps 1914, les Turcs commencèrent à mettre à exécution leur plan de destruction de la race arménienne. Ils blâmaient leurs ancêtres d'avoir négligé de détruire les races chrétiennes ou de les forcer à se convertir à l'islamisme dès les premiers temps qu'ils les avaient subjuguées. Maintenant que quatre des Grandes Puissances étaient en guerre contre eux et que les deux autres étaient leurs alliées, ils jugèrent le moment opportun de réparer l'erreur commise au xve siècle. Ils se disaient qu'une fois leur projet exécuté, les Grandes Puissances se trouveraient devant un fait accompli et que leur crime serait absous. comme précédemment pour les massacres de 1895-96 au sujet desquels les Grandes Puissances n'avaient même pas adressé une réprimande au sultan.

Ils avaient enrôlé tous les Arméniens aptes au service militaire, mais sans toutefois leur donner d'armes ; ils les employaient seulement à la construction des routes et à d'autres travaux similaires. Alors, sous prétexte de rechercher les armes dans les habitations, ils pillèrent les villages. Sous forme de réquisition, ils enlevèrent aux Arméniens, sans les indemniser, tout ce qui pouvait être utile à leurs armées. Ils exigèrent aussi d'eux des contributions exorbitantes au profit du Comité de la Défense Nationale.

Cruautés diaboliques

La dernière et la plus cruelle mesure prise contre les Arméniens fut la déportation en masse de toute la population, arrachée à ses foyers et envoyée en exil dans les déserts, avec toutes les horreurs commises en cours de route. Aucune disposition n'avait été prise pour le transport de ces déportés, ni pour leur nourriture. Ces malheu-

reux, parmi lesquels se trouvaient des hommes cultivés, des femmes de condition élevée, eurent à marcher à pied, exposés aux agressions de bandes de criminels spécialement organisées dans ce but. Les maisons furent littéralement saccagées; les membres d'une même famille étaient séparés et dispersés; les hommes tués, les femmes et les jeunes filles violées sur les routes ou emmenées dans les harems. Les enfants étaient jetés dans les rivières ou vendus à des étrangers par leurs mères elles-mêmes pour les sauver de la mort par la faim. *Les faits relatés dans les rapports reçus par l'Ambassade de témoins oculaires absolument dignes de foi dépassent les plus bestiales et les plus diaboliques cruautés perpétrées ou imaginées dans l'histoire du monde.* Les autorités turques avaient arrêté toutes communications entre les provinces et la capitale dans le naïf espoir qu'elles pourraient ainsi commettre ces crimes avant que rien ne pût en transpirer dans les pays étrangers. Mais des informations filtrèrent par le canal des consuls, des missionnaires, des voyageurs étrangers et même des Turcs. Nous apprîmes bientôt que des ordres avaient été donnés aux Gouverneurs des provinces d'exiler toute la population arménienne qui se trouvait dans leurs circonscriptions, sans distinction d'âge ni de sexe. Les fonctionnaires locaux, à peu d'exceptions près, exécutèrent ponctuellement ces instructions. Tous les hommes valides avaient été enrôlés dans l'armée ou désarmés. Le reste, vieillards, femmes et enfants, furent soumis aux plus cruels et aux plus épouvantables traitements.

J'eus l'occasion, afin de pouvoir soigneusement relater les faits, de prendre des renseignements ponctuellement précis sur les rapports qui m'étaient faits des massacres par des témoins oculaires. Ces rapports contenaient des

récits de réfugiés de toutes classes, de missionnaires chrétiens et d'autres témoins. Réunis ensemble, ils constituent un compte rendu de certaines phases des massacres qui ne peut être mis en doute et qui est la condamnation de ces assassins bestiaux par le monde entier. Un grand nombre de faits que j'ai réunis ont déjà été publiés dans le beau livre si fortement documenté qu'a fait paraître le vicomte Bryce. Je n'ai l'espace ici que d'y puiser et de reproduire un seul document. Chose étrange à dire, ce rapport m'a été fait par un missionnaire allemand. Il m'a été fait personnellement à moi-même et mis sur le papier à l'Ambassade même :

« Bien souvent nous ne savions où nous abriter nous-mêmes; nous étions entourés de tous côtés de voisins capables de nous fusiller par les fenêtres; pendant la nuit c'était bien pis. La nurse malade et moi nous nous couchions sur le plancher pour être à l'abri des coups de feu. Les murs de l'orphelinat étaient troués de coups de canon. Je fus obligé de laisser les orphelins tout seuls. Vint alors un ordre du Gouvernement de lui livrer tous ceux qui se trouvaient dans notre établissement, petits ou grands. Toutes mes requêtes et toutes mes plaintes furent sans résultat. On me donnait l'assurance, sur parole d'honneur, qu'on aurait soin d'eux et qu'on les enverrait à Ourfa. J'allai alors m'adresser au Mutessarif. Il se tenait, comme un commandant en chef, à côté d'un canon. Il ne voulut même pas m'écouter; il était devenu un véritable monstre. Comme je le suppliais au moins d'épargner les enfants, il me répliqua : « Vous ne pouvez pourtant « vouloir que des enfants arméniens restent seuls au milieu « des Mahométans! Il fautqu'ils partent avec les leurs. » Il

nous permit seulement de garder trois filles comme servantes.

« Ce fut cet après-midi-là que je reçus les premiers rapports des événements terribles qui se passaient, mais je n'y ajoutai pas entièrement foi. Quelques meuniers et boulangers, dont les services étaient nécessaires au Gouvernement, étaient restés et ce sont eux qui reçurent les premières nouvelles. Les hommes, disait-on, avaient été tous liés et fusillés en dehors des murs de la ville. Les femmes et les enfants avaient été emmenés dans les villages des environs, mis par centaines dans les maisons, et là ou brûlés vifs ou précipités dans les rivières. (Nos bâtiments se trouvant dans le quartier principal de la ville, nous en eûmes les nouvelles promptement). Un peu plus tard on put voir passer des femmes et des enfants ensanglantés et tout en pleurs... Qui peut décrire pareil spectacle? Ajoutez à cela la vue des maisons incendiées et l'odeur des cadavres brûlés.

« Dans l'espace d'une semaine l'œuvre était à peu près accomplie. Les officiers maintenant se vantaient de leurs exploits et d'avoir réussi à exterminer tout le peuple arménien. Trois semaines après, quand nous avons quitté Mouch, les villages brûlaient encore. Rien de ce qui appartenait aux Arméniens, ni dans la ville, ni dans les villages, ne devait subsister.

« Dans Mouch seulement, il y avait 25.000 Arméniens ; en outre, autour de Mouch, il y avait 300 villages largement peuplés d'Arméniens.

« Nous partîmes pour Mezreh. Les soldats qui nous accompagnaient nous montraient avec orgueil, *où, comment et combien* de femmes et d'enfants ils avaient tués.

« Nous vîmes avec plaisir, en arrivant à Kharpout, que

les orphelinats étaient remplis d'enfants. C'est cependant tout ce qu'on pourrait en dire. Mamouret-ul-Aziz était devenu le cimetière des Arméniens; tous les Arméniens des différents vilayets furent envoyés là, et ceux qui n'avaient pas péri en route vinrent là pour y trouver leur tombe.

Tortures du Moyen Age surpassées

« Une autre chose terrible à Mamouret-ul-Aziz, ce furent les tortures qu'y subirent les Arméniens pendant deux mois, et ce sont surtout les familles aisées qui y furent traitées avec cette sauvagerie; des pieds, des mains, des membres déchirés étaient cloués sur des planches. On arrachait aux victimes les doigts et les ongles, la barbe et les sourcils; on les ferrait à clous comme des chevaux; d'autres étaient pendus dans les latrines les pieds en l'air et la tête en bas...

« Ah! combien on voudrait que tout cela ne fût pas vrai! Afin que la population du dehors n'entendit pas les cris d'agonie des victimes, des hommes se tenaient autour des prisons où ces atrocités étaient perpétrées et battaient du tambour ou faisaient retentir des sifflets.

« Le 1er juillet 2.000 personnes furent expédiées de Kharpout. C'étaient des soldats et l'on disait qu'ils allaient construire des routes. La population était effrayée. Sur ce, le vali fit venir le missionnaire allemand, M... et le pria de tranquilliser la population, lui disant qu'il était désolé qu'elle eût de pareilles craintes. etc., etc. Les hommes étaient à peine en marche depuis un jour qu'ils furent mis à mort dans le défilé d'une montagne. Ils avaient été attachés les uns aux autres et lorsque les Kurdes et les

soldats se présentèrent pour les tuer à coups de fusil, quelques-uns réussirent à s'échapper dans la nuit. Le jour suivant 2.000 autres furent envoyés dans la direction de Diarbékir. Parmi ces déportés se trouvaient plusieurs de nos orphelins (garçons) qui avaient été occupés toute l'année à des travaux pour le compte du Gouvernement. Les femmes mêmes des Kurdes venaient avec des couteaux pour massacrer les Arméniens. Quelques-uns réussirent à s'enfuir. Quand le Gouvernement apprit que quelques-uns s'étaient échappés, il laissa sans aucune nourriture pendant deux jours ceux qui étaient destinés à être déportés, afin qu'ils fussent trop faibles pour pouvoir prendre la fuite.

« Tous les Arméniens catholiques de haut rang furent assassinés en même temps que leur archevêque. Jusqu'alors il ne restait qu'un nombre de négociants dont le Gouvernement a besoin et que, pour ce motif, il n'a pas encore déportés ; maintenant eux aussi reçurent l'ordre de partir et furent assassinés. »

Comme, par le grand nombre des victimes ainsi que par les procédés employés, ce massacre des Arméniens a été le plus horrible de tous ceux rapportés dans l'histoire, on s'est souvent demandé combien d'Arméniens ont péri soit par le feu, soit par la faim et les mauvais traitements, combien furent misérablement déportés. A la suite de l'important recueil de documents de Lord Bryce, se trouve un résumé très complet des faits. La population totale arménienne de l'Empire ottoman en 1912, y est évaluée entre 1.600.000 et 2.000.000. De ce nombre 182.000 se réfugièrent dans le Caucase russe et 4.200 en Egypte. Il y en a encore 150.000 à Constantinople. A ces chiffres, il faut ajouter le nombre relativement petit des survivants qui se

cachent et sont disséminés dans les provinces éloignées. Nous devons donc conclure qu'un million d'Arméniens ont été arrachés de leurs foyers des paisibles villages et des villes populeuses de l'Asie Mineure. Le nombre des massacrés va de 600.000 à 800.000. Tout ce qui a survécu se trouve dans le plus pitoyable état, totalement dépourvu des choses les plus indispensables à la vie et tend des mains suppliantes vers ses frères chrétiens d'Amérique.

Crime prémédité de l'Allemagne

Nous avons maintenant à traiter un sujet d'un intérêt douloureux. Dans quelle mesure le Gouvernement allemand est-il responsable des massacres et des déportations des Arméniens? *Laissez-moi dire de la façon la plus formelle que le Gouvernemment allemand aurait pu les empêcher.* Tous mes efforts les plus énergiques et répétés pour éveiller l'intérêt de l'ambassadeur d'Allemagne, feu le baron Wangenheim, en faveur des Arméniens, furent vains. Dans les diverses entrevues que j'eues avec lui, j'ai essayé de le convaincre que le monde entier rendrait l'Allemagne moralement responsable des crimes commis par son alliée. J'ai fortement insisté en lui disant que, même au point de vue économique, il n'était pas de l'intérêt de l'Allemagne que les Turcs anéantissent l'élément le plus important du pays et qu'il s'en suivrait la ruine économique de l'Empire turc lui-même; qu'ainsi, dans le cas où l'Allemagne deviendrait un jour maîtresse de la Turquie, elle ne trouverait plus qu'une coquille vide. Et quand je me suis aperçu que mes arguments étaient sans poids, j'ai suggéré à mon Gouvernement de faire pression auprès du département des Affaires Etrangères à Berlin, afin que des

instructions fussent données à son Ambassadeur à Constantinople pour faire cesser les atrocités. Le seul résultat obtenu fut une note envoyée par l'Ambassade d'Allemagne à la Porte, protestant contre les horreurs commises par les Turcs. Le but de cette note était simplement de décharger le Gouvernement allemand de toute responsabilité. Pratiquement elle ne devait avoir aucun effet. Il n'y a pas le moindre doute dans mon esprit que les Allemands auraient pu arrêter ces horreurs dès le début.

La Croix Rouge en Turquie

L'œuvre de la Croix Rouge en Turquie a été des plus efficaces. Elle n'a été limitée que par les fonds mis à sa disposition. Pendant que j'étais encore en Turquie, notre organisation nationale, indépendamment des fonds qu'elle nous fournissait pour accomplir nos travaux, nous envoya une grande quantité de médicaments et d'effets d'habillement de toutes sortes. Comme maintenant il y a peu de blessés à soigner, la Croix Rouge, en Turquie, peut consacrer tous ses efforts à secourir les civils en détresse, y compris les réfugiés arméniens. La Croix Rouge américaine a, à ce jour, employé 1.800.000 dollars en secours en Syrie et en Arménie.

CONCLUSION

On ne peut encore formuler une solution définitive pour le problème arménien. Une seule chose est bien certaine, c'est que les Arméniens doivent être délivrés du joug turc.

Je serais surpris si 400.000.000 de chrétiens, qui cons-

tituent les Etats d'Europe et d'Amérique, allaient une fois encore pardonner toutes ces atrocités commises par le Gouvernement turc. Vont-ils, comme l'Allemagne, prendre la main ensanglantée du Turc, lui pardonner et le décorer comme a fait Guillaume qui lui décerna ses plus hauts ordres honorifiques ? Les actes de terreur — les cruelles tortures — la réclusion des femmes dans les harems — les viols de jeunes filles innocentes — les ventes de beaucoup d'entre elles au prix de quatre francs — l'assassinat de centaines de milliers d'êtres et la déportation dans les déserts d'autres centaines de milliers qui ont péri de faim — la destruction de centaines de villages et de villes — l'exécution de ce plan diabolique et prémédité d'exterminer les chrétiens, Arméniens, Grecs et Syriens de Turquie — tous ces crimes resteront-ils impunis ? Permettrons-nous aux Turcs, que dis-je, les encouragerons-nous par notre lâcheté à continuer à traiter les chrétiens sous leur domination comme des « chiens mécréants » ? Ou au contraire ne ferons-nous pas tout le nécessaire sans retard pour délivrer à jamais des griffes des Turcs les survivants de ces beaux peuples chrétiens, anciens et civilisés ?

IMPRIMERIE M. FLINIKOWSKI, 216, BOULEVARD RASPAIL, PARIS